

## **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

### **> RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

#### **> 1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit : SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML  
Code du produit : 015730  
UFI : JWM3-Y0FQ-9007-0JFX

#### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Dégraissant

#### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Raison Sociale : PROVEN ORAPI.  
Adresse : 225 Allée des Cèdres.01150.SAINT VULBAS .FRANCE.  
Téléphone : 0 810 400 402. Fax : 04 92 13 30 32.  
FDS@orapi.com

#### **1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.**

Société/Organisme : ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

### **RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.**

Irritation oculaire, Catégorie 2 (Eye Irrit. 2, H319).

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

#### **2.2. Éléments d'étiquetage**

Le mélange est un produit détergent (voir la rubrique 15).

#### **Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.**

Pictogrammes de danger :



GHS07

Mention d'avertissement :

ATTENTION

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Généraux :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence - Prévention :

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter un équipement de protection des yeux, du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

**2.3. Autres dangers**

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC)>= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 59 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances >= 0.1 % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

**>RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.2. Mélanges**

**> Composition :**

Identification	Classification (CE) 1272/2008	Nota	%
INDEX: 641_5A CAS: 64-17-5 EC: 200-578-6 REACH: 01-2119457610-43	GHS07, GHS02 Dgr Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319	[i]	2.5 <= x % < 10
<b>ETHANOL</b>			
INDEX: 5131_668 CAS: 5131-66-8 EC: 225-878-4 REACH: 01-2119475527-28	GHS07 Wng Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319		0 <= x % < 2.5
<b>3-BUTOXYPROPAN-2-OL</b>			
INDEX: 0339 CAS: 68439-46-3	GHS07, GHS05 Dgr Acute Tox. 4, H302		0 <= x % < 2.5
<b>ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED</b>	Eye Dam. 1, H318		
INDEX: 0031 CAS: 34590-94-8 EC: 252-104-2 REACH: 01-2119450011-60		[i]	0 <= x % < 2.5
<b>(2-METHOXYMETHYLETHOXY)PROPANO L</b>			
INDEX: 603_117_000B CAS: 67-63-0 EC: 200-661-7 REACH: 01-2119457558-25	GHS07, GHS02 Dgr Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336	[i]	0 <= x % < 2.5
<b>PROPAN-2-OL</b>			
INDEX: I601029007A CAS: 5989-27-5 EC: 227-813-5 REACH: 01-2119529223-47	GHS02, GHS07, GHS08, GHS09 Dgr Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 3, H412 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1	[i]	0 <= x % < 2.5
<b>D-LIMONENE</b>			
INDEX: I5392_40_5 CAS: 5392-40-5 EC: 226-394-6 REACH: 01-2119462829-23	GHS07 Wng Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Irrit. 2, H319	[i]	0 <= x % < 2.5
<b>CITRAL</b>			
INDEX: 603_005_00_1 CAS: 75-65-0 EC: 200-889-7 REACH: 01-2119444321-51	GHS07, GHS02 Dgr Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 Acute Tox. 4, H332 STOT SE 3, H335	[i]	0 <= x % < 2.5
<b>2-METHYLPROPAN-2-OL</b>			

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

INDEX: I80_56_8 CAS: 80-56-8 EC: 201-291-9 REACH: 01-2119979519-16  ALPHA-PINENE	GHS02, GHS07, GHS08, GHS09 Dgr Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H302 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1 Aquatic Chronic 1, H410 M Chronic = 1	[i]	0 <= x % < 2.5
INDEX: 0008 CAS: 13466-78-9 EC: 236-719-3  3,7,7-TRIMETHYL BICYCLO(4.1.0)HEPT-3-ENE	GHS07, GHS09, GHS08, GHS02 Dgr Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Acute Tox. 4, H332 Aquatic Chronic 2, H411	[i]	0 <= x % < 2.5
INDEX: I128_37_0 CAS: 128-37-0 EC: 204-881-4 REACH: 01-2119555270-46  BUTYLATED HYDROXYTOLUENE	GHS09 Wng Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1 Aquatic Chronic 1, H410 M Chronic = 1	[i]	0 <= x % < 2.5

**> Limites de concentration spécifiques et estimation de la toxicité aiguë**

Identification	Limites de concentration spécifiques	ETA
INDEX: 641_5A CAS: 64-17-5 EC: 200-578-6 REACH: 01-2119457610-43  ETHANOL	Eye Irrit. 2: H319 C>= 50%	orale: ETA = 10470 mg/kg PC
INDEX: 5131_668 CAS: 5131-66-8 EC: 225-878-4 REACH: 01-2119475527-28  3-BUTOXYPROPAN-2-OL		orale: ETA = 3300 mg/kg PC
INDEX: 0031 CAS: 34590-94-8 EC: 252-104-2 REACH: 01-2119450011-60  (2-METHOXYMETHYLETHOXY)PROPANO L		dermale: ETA = 9510 mg/kg PC
INDEX: 603_117_000B CAS: 67-63-0 EC: 200-661-7 REACH: 01-2119457558-25  PROPAN-2-OL		orale: ETA = 5840 mg/kg PC
INDEX: 603_005_00_1 CAS: 75-65-0 EC: 200-889-7 REACH: 01-2119444321-51  2-METHYLPROPAN-2-OL		orale: ETA = 2743 mg/kg PC

**Informations sur les composants :**

(Texte complet des phrases H: voir la rubrique 16)

[i] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

---

**RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.  
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**4.1. Description des mesures de premiers secours**

**En cas d'inhalation :**

En cas d'inhalation massive, transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos.  
Ne rien faire absorber par la bouche.  
Consulter un médecin en cas de troubles.

**En cas de contact avec les yeux :**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.  
S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

**En cas de contact avec la peau :**

Consulter un médecin en cas d'irritation.  
Laver abondamment avec de l'eau.

**En cas d'ingestion :**

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.  
Garder au repos. Ne pas faire vomir.  
Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.  
En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Voir la rubrique 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

---

**RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Non inflammable.

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie, utiliser :  
- eau pulvérisée ou brouillard d'eau  
- mousse  
- dioxyde de carbone (CO2)  
- poudres

**Moyens d'extinction inappropriés**

En cas d'incendie, ne pas utiliser :  
- jet d'eau

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.  
Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :  
- monoxyde de carbone (CO)  
- dioxyde de carbone (CO2)

**5.3. Conseils aux pompiers**

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Refroidir à l'eau les réservoirs et les parties exposées au flux thermique et non pris dans les flammes.

Supprimer toute source d'ignition.

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

---

## RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

#### Pour les non-scuristes

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

#### Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

---

## RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

#### Prévention des incendies :

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

#### Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter le contact du mélange avec les yeux.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

#### Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

#### Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Le sol des locaux sera imperméable et formera une cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

#### Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

---

## |>RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### |> Valeurs limites d'exposition professionnelle :

- Union européenne

CAS	VME-mg/m3 :	VME-ppm :	VLE-mg/m3 :	VLE-ppm :	Notes :
34590-94-8	308	50	-	-	Peau

- Allemagne :

CAS	VME :	VME :	Dépassement	Remarques

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

64-17-5		200 ppm 380 mg/m <sup>3</sup>		4(II)
34590-94-8		50 ppm 310 mg/m <sup>3</sup>		1(I)
67-63-0		200 ppm 500 mg/m <sup>3</sup>		2(II)
5989-27-5		5 ppm 28 mg/m <sup>3</sup>		4(II)
75-65-0		20 ppm 62 mg/m <sup>3</sup>		4(II)
128-37-0		10 E mg/m <sup>3</sup>		4 (II)

- France :

CAS	VME-ppm :	VME-mg/m <sup>3</sup> :	VLE-ppm :	VLE-mg/m <sup>3</sup> :	Notes :	TMP N° :
64-17-5	1000	1900	5000	9500		84
34590-94-8	50	308			VLRC	84
67-63-0			400	980		84
75-65-0	100	300				84
128-37-0		10				

- Espagne :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
64-17-5		1 ppm 1.91 mg/m <sup>3</sup>		s	
34590-94-8	50 ppm 308 mg/m <sup>3</sup>			via dermica. VLI	
67-63-0	200 ppm 500 mg/m <sup>3</sup>	400 ppm 1000 mg/m <sup>3</sup>		VLB. s	
5989-27-5	30 ppm 168 mg/m <sup>3</sup>			Sen. via dermica	
5392-40-5	5 ppm			via dermica. Sen.FIV	
75-65-0	100 ppm 308 mg/m <sup>3</sup>			s	
80-56-8	20 ppm 113 mg/m <sup>3</sup>				
13466-78-9	20 ppm 113 mg/m <sup>3</sup>				
128-37-0	10 mg/m <sup>3</sup>				

**Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)**

BUTYLATED HYDROXYTOLUENE (CAS: 128-37-0)

**Utilisation finale :**

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

**Travailleurs**

Contact avec la peau

Effets systémiques à long terme

8.3 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Inhalation

Effets systémiques à long terme

5.8 mg de substance/m<sup>3</sup>

**Utilisation finale :**

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

**Consommateurs**

Ingestion

Effets systémiques à long terme

0.25 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Contact avec la peau

Effets systémiques à long terme

5 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Inhalation

Effets systémiques à long terme

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

DNEL : 1.74 mg de substance/m<sup>3</sup>

(2-METHOXYMETHYLETHOXY)PROPANOL (CAS: 34590-94-8)

**Utilisation finale :**

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

**Travailleurs**

Contact avec la peau

Effets systémiques à long terme

283 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Inhalation

Effets systémiques à long terme

308 mg de substance/m<sup>3</sup>

**Utilisation finale :**

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

**Consommateurs**

Ingestion

Effets systémiques à long terme

36 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Contact avec la peau

Effets systémiques à long terme

121 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Inhalation

Effets systémiques à long terme

37.2 mg de substance/m<sup>3</sup>

3-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS: 5131-66-8)

|>

**Utilisation finale :**

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

**Travailleurs**

Contact avec la peau

Effets systémiques à long terme

44 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Inhalation

Effets systémiques à long terme

270.50 mg de substance/m<sup>3</sup>

|>

**Utilisation finale :**

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

**Consommateurs**

Ingestion

Effets systémiques à long terme

8.75 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Contact avec la peau

Effets systémiques à long terme

16 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Inhalation

Effets systémiques à long terme

33.80 mg de substance/m<sup>3</sup>

|> Concentration prédicté sans effet (PNEC) :

(2-METHOXYMETHYLETHOXY)PROPANOL (CAS: 34590-94-8)

Compartiment de l'environnement : Sol

PNEC : 2.74 mg/kg

Compartiment de l'environnement : Eau douce

PNEC : 19 mg/l

Compartiment de l'environnement : Eau de mer

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

PNEC :	1.9 mg/l
Compartiment de l'environnement :	Eau à rejet intermittent
PNEC :	190 mg/l
Compartiment de l'environnement :	Sédiment d'eau douce
PNEC :	70.2 mg/kg
Compartiment de l'environnement :	Sédiment marin
PNEC :	7.02 mg/kg
Compartiment de l'environnement :	Usine de traitement des eaux usées
PNEC :	4.168 g/l
<b>3-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS: 5131-66-8)</b>	
Compartiment de l'environnement :	Sol
PNEC :	0.16 mg/kg
Compartiment de l'environnement :	Eau douce
PNEC :	525 µg/l
Compartiment de l'environnement :	Eau de mer
PNEC :	52.5 µg/l
Compartiment de l'environnement :	Eau à rejet intermittent
PNEC :	5.25 mg/l
Compartiment de l'environnement :	Sédiment d'eau douce
PNEC :	2.36 mg/kg
Compartiment de l'environnement :	Sédiment marin
PNEC :	236 µg/kg
Compartiment de l'environnement :	Usine de traitement des eaux usées
PNEC :	10 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

#### - Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme ISO 16321.

En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

#### - Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupe, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

**- Protection du corps**

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.  
Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

**|> RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Etat physique**

Etat Physique : Liquide Visqueux.

**Couleur**

Orange

**Odeur**

Seuil olfactif : Non précisé.  
Citron

**|> Point de fusion**

Point/intervalle de fusion : Non précisé.

**|> Point de congélation**

Point/intervalle de congélation : Non précisé.

**|> Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Point/intervalle d'ébullition : Non précisé.

**Inflammabilité**

Inflammabilité (solide, gaz) : Non précisé.

**Limites inférieure et supérieure d'explosion**

Dangers d'explosion,limite inférieure  
d'explosivité (%) : Non précisé.  
Dangers d'explosion,limite supérieure  
d'explosivité (%) : Non précisé.

**|> Point d'éclair**

Intervalle de point d'éclair : Non concerné.

**Température d'auto-inflammation**

Point/intervalle d'auto-inflammation : Non précisé.

**Température de décomposition**

Point/intervalle de décomposition : Non précisé.

**pH**

pH : 10.90 0.4.  
pH en solution aqueuse : Base faible.  
Non précisé.

**|> Viscosité cinétique**

Viscosité : 40 - 100 cP (20°C; R2)

**|> Solubilité**

Hydrosolubilité : Soluble.  
Liposolubilité : Non précisé.

**|> Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non précisé.

**Pression de vapeur**

Pression de vapeur (50°C) : Non concerné.

**|> Densité et/ou densité relative**

Densité : 1.000 +/- 0.005 (20°C)

**Densité de vapeur relative**

Densité de vapeur : Non précisé.

**|> Caractéristiques des particules**

Le mélange ne contient pas de nanoforme.

**9.2. Autres informations**

Aucune donnée n'est disponible.

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

**9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique**

Aucune donnée n'est disponible.

**9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité**

Aucune donnée n'est disponible.

---

**RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2. Stabilité chimique**

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

**10.4. Conditions à éviter**

Eviter :

- le gel
- la chaleur
- l'exposition à la lumière

**10.5. Matières incompatibles**

Tenir à l'écart de/des :

- acides
- acides forts

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

---

**>RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**11.1.1. Substances**

**|> a) Toxicité aiguë :**

2-METHYLPROPAN-2-OL (CAS: 75-65-0)

Par voie orale :

DL50 = 2743 mg/kg de poids corporel

Espèce : Rat

Par voie cutanée :

DL50 > 2000 mg/kg de poids corporel

Espèce : Lapin

PROPAN-2-OL (CAS: 67-63-0)

Par voie orale :

DL50 = 5840 mg/kg de poids corporel

Espèce : Rat

Par inhalation (n/a) :

CL50 > 10000 ppm

Espèce : Rat

(2-METHOXYMETHYLETHOXY)PROPANOL (CAS: 34590-94-8)

Par voie orale :

DL50 > 5000 mg/kg

Espèce : Rat

OCDE Ligne directrice 401 (Toxicité aiguë par voie orale)

Par voie cutanée :

DL50 = 9510 mg/kg de poids corporel

Espèce : Lapin

OCDE Ligne directrice 402 (Toxicité aiguë par voie cutanée)

3-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS: 5131-66-8)

Par voie orale :

DL50 = 3300 mg/kg de poids corporel

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

Espèce : Rat

Par voie cutanée : DL50 > 2000 mg/kg de poids corporel  
Espèce : Rat

ETHANOL (CAS: 64-17-5)  
Par voie orale : DL50 = 10470 mg/kg de poids corporel  
Espèce : Rat

Par voie cutanée : DL50 > 2000 mg/kg de poids corporel  
Espèce : Lapin

Par inhalation (n/a) : CL50 124.7

|> b) Corrosion cutanée/irritation cutanée :

(2-METHOXYMETHYLETHOXY)PROPANOL (CAS: 34590-94-8)  
Espèce : Lapin  
OCDE Ligne directrice 404 (Effet irritant/corrosif aigu sur la peau.)

3-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS: 5131-66-8)  
Espèce : Lapin  
OCDE Ligne directrice 404 (Effet irritant/corrosif aigu sur la peau.)

c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Aucune donnée n'est disponible.

|> d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

3-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS: 5131-66-8)  
Test de maximisation chez le cobaye (GMPT) : Non sensibilisant.  
Guinea Pig Maximisation Test :  
Espèce : Porc de Guinée  
OCDE Ligne directrice 406 (Sensibilisation de la peau)

|> e) Mutagénicité sur les cellules germinales :

(2-METHOXYMETHYLETHOXY)PROPANOL (CAS: 34590-94-8)  
Aucun effet mutagène.

Mutagénèse (in vitro) : Négatif.  
Espèce : Cellule de mammifère  
OCDE Ligne directrice 473 (Essai d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères)

3-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS: 5131-66-8)  
Aucun effet mutagène.

f) Cancérogénicité :

(2-METHOXYMETHYLETHOXY)PROPANOL (CAS: 34590-94-8)  
Test de cancérogénicité : Négatif.  
Aucun effet cancérogène.

3-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS: 5131-66-8)  
Test de cancérogénicité : Négatif.  
Aucun effet cancérogène.

|> g) Toxicité pour la reproduction :

(2-METHOXYMETHYLETHOXY)PROPANOL (CAS: 34590-94-8)  
Aucun effet toxique pour la reproduction  
Etude sur la fertilité : Espèce : Rat  
EPA OTS 798.4350 (Inhalation Developmental Toxicity Screen)

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

Etude sur le développement :

Espèce : Rat

OCDE Ligne directrice 416 (Étude de toxicité pour la reproduction sur deux générations)

3-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS: 5131-66-8)

Aucun effet toxique pour la reproduction

**h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:**

Aucune donnée n'est disponible.

**i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:**

Aucune donnée n'est disponible.

**j) Danger par aspiration :**

Aucune donnée n'est disponible.

**11.1.2. Mélange**

**11.1.2.1 Informations sur les classes de danger**

|> **a) Toxicité aiguë :**

Par voie orale : Aucune donnée n'est disponible.

Par voie cutanée : Aucune donnée n'est disponible.

Par inhalation (Poussières/brouillard) : Aucune donnée n'est disponible.

**b) Corrosion cutanée/irritation cutanée :**

Aucune donnée n'est disponible.

**c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire :**

Peut entraîner des effets réversibles sur les yeux, tels qu'une irritation oculaire qui est totalement réversible en deçà d'une période d'observation de 21 jours.

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Provoque une sévère irritation des yeux.

**d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée :**

Aucune donnée n'est disponible.

**e) Mutagénicité sur les cellules germinales :**

Aucune donnée n'est disponible.

**f) Cancérogénicité :**

Aucune donnée n'est disponible.

**g) Toxicité pour la reproduction :**

Aucune donnée n'est disponible.

**h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:**

Aucune donnée n'est disponible.

**i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:**

Aucune donnée n'est disponible.

**j) Danger par aspiration :**

Aucune donnée n'est disponible.

**11.1.2.2 Autres informations**

|> **Monographie(s) du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) :**

CAS 128-37-0 : CIRC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

CAS 123-35-3 : CIRC Groupe 2B : L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme.

CAS 5989-27-5 : CIRC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

CAS 67-63-0 : CIRC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

CAS 64-17-5 : CIRC Groupe 1 : L'agent est cancérogène pour l'homme.

**Substance(s) décrise(s) dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :**

- Ethanol (CAS 64-17-5): Voir la fiche toxicologique n° 48.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

|> **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le mélange ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour des effets sur la santé humaine.

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

---

**>RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**12.1. Toxicité**

**> 12.1.1. Substances**

**2-METHYLPROPAN-2-OL (CAS: 75-65-0)**

Toxicité pour les poissons :

CL50 > 961 mg/l

Durée d'exposition : 96 h

NOEC = 180 mg/l

Toxicité pour les crustacés :

CE50 = 933 mg/l

Durée d'exposition : 48 h

NOEC = 961 mg/l

Toxicité pour les algues :

CEr50 > 976 mg/l

NOEC = 976 mg/l

**PROPAN-2-OL (CAS: 67-63-0)**

Toxicité pour les poissons :

CL50 = 100 mg/l

Durée d'exposition : 96 h

Toxicité pour les crustacés :

CE50 = 100 mg/l

Durée d'exposition : 48 h

Toxicité pour les algues :

CEr50 = 100 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques :

CEr50 = 100 mg/l

**(2-METHOXYMETHYLETHOXY)PROPANOL (CAS: 34590-94-8)**

Toxicité pour les poissons :

CL50 = 10000 mg/l

Espèce : Pimephales promelas

Durée d'exposition : 96 h

Toxicité pour les crustacés :

CE50 = 1919 mg/l

Espèce : Daphnia magna

Durée d'exposition : 48 h

OCDE Ligne directrice 202 (Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate)

NOEC = 0.5 mg/l

Espèce : Daphnia magna

Durée d'exposition : 21 jours

OCDE Ligne directrice 211 (Daphnia magna, essai de reproduction)

Toxicité pour les algues :

CEr50 = 969 mg/l

Espèce : Pseudokirchnerella subcapitata

Durée d'exposition : 96 h

OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

NOEC > 969 mg/l

Espèce : Pseudokirchnerella subcapitata

Durée d'exposition : 96 h

OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

**3-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS: 5131-66-8)**

Toxicité pour les poissons :

CL50 > 560 mg/l

Espèce : Poecilia reticulata

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

Durée d'exposition : 96 h  
OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aiguë)

Toxicité pour les crustacés :  
CE50 > 1000 mg/l  
Espèce : Daphnia magna  
Durée d'exposition : 48 h  
OCDE Ligne directrice 202 (Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate)

Toxicité pour les algues :  
CEr50 > 1000 mg/l  
Espèce : Pseudokirchnerella subcapitata  
Durée d'exposition : 96 h  
OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

NOEC = 560 mg/l  
Espèce : Pseudokirchnerella subcapitata  
Durée d'exposition : 96 h  
OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

**ETHANOL (CAS: 64-17-5)**

Toxicité pour les poissons :  
CL50 < 15300 mg/l  
Espèce : Pimephales promelas  
Durée d'exposition : 96 h

NOEC > 10 mg/l  
Espèce : Others  
Durée d'exposition : 21 jours

Toxicité pour les crustacés :  
CE50 = 12340 mg/l  
Durée d'exposition : 48 h

Toxicité pour les algues :  
CEr50 = 275 mg/l  
NOEC = 3240 mg/l  
Espèce : Skeletonema costatum

Toxicité pour les plantes aquatiques :  
CEr50 = 18000 mg/l

**12.1.2. Mélanges**

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

|> **12.2.1. Substances**

**3,7,7-TRIMETHYL BICYCLO(4.1.0)HEPT-3-ENE (CAS: 13466-78-9)**

Biodégradation :  
Aucune donnée sur la dégradabilité n'est disponible, la substance est considérée comme ne se dégradant pas rapidement.

**2-METHYLPROPAN-2-OL (CAS: 75-65-0)**

Biodégradation :  
Aucune donnée sur la dégradabilité n'est disponible, la substance est considérée comme ne se dégradant pas rapidement.

**PROPAN-2-OL (CAS: 67-63-0)**

Biodégradation :  
Aucune donnée sur la dégradabilité n'est disponible, la substance est considérée comme ne se dégradant pas rapidement.

**(2-METHOXYMETHYLETHOXY)PROPANOL (CAS: 34590-94-8)**

Biodégradation :  
Rapidement dégradable.

**ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED (CAS: 68439-46-3)**

Biodégradation :  
Rapidement dégradable.

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

---

3-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS: 5131-66-8)

Biodégradation :

Rapidement dégradable.

ETHANOL (CAS: 64-17-5)

Biodégradation :

Aucune donnée sur la dégradabilité n'est disponible, la substance est considérée comme ne se dégradant pas rapidement.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

|> **12.3.1. Substances**

(2-METHOXYMETHYLETHOXY)PROPANOL (CAS: 34590-94-8)

Coefficient de partage octanol/eau :

log K<sub>o</sub>e = 0.004

OCDE Ligne directrice 107 (Coefficient de partage (n-octanol/eau): méthode par agitation en flacon)

3-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS: 5131-66-8)

Coefficient de partage octanol/eau :

log K<sub>o</sub>e = 1.2

ETHANOL (CAS: 64-17-5)

Coefficient de partage octanol/eau :

log K<sub>o</sub>e = -0.35

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune donnée n'est disponible.

|> **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le mélange ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour des effets sur l'environnement.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune donnée n'est disponible.

---

**RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

**Déchets :**

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**Emballages souillés :**

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

---

**RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification**

-

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

-

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

-

**14.4. Groupe d'emballage**

-

**14.5. Dangers pour l'environnement**

**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

**|> RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**

**15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**|> Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :**

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2023/707
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2024/2564 (ATP 22)

**Informations relatives à l'emballage :**

Aucune donnée n'est disponible.

**Dispositions particulières :**

Aucune donnée n'est disponible.

**Restrictions appliquées en vertu du titre VIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :**

Le mélange ne contient pas de substance soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : <https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach>.

**|> Autorisations accordées en vertu du titre VII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :**

Le mélange ne contient pas de substance soumise à autorisation selon l'annexe XIV du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : <https://echa.europa.eu/fr/authorisation-list>.

**|> Substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009, protocole de Montréal) :**

Le mélange ne contient pas de substance présentant un danger pour la couche d'ozone.

**Polluants organiques persistants (POP) (Règlement (UE) 2019/1021) :**

Le mélange ne contient pas de polluant organique persistant.

**|> Règlement PIC (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux (Convention de Rotterdam) :**

Le mélange n'est pas concerné par la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC).

**|> Précurseurs d'explosifs :**

Le mélange ne contient pas de substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs.

**|> Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006) :**

- moins de 5% : agents de surface non ioniques
- moins de 5% : savon

- parfums

- fragrances allergisantes :

Citral

Limonene

**Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français :**

N° TMP	Libellé
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel :
84	hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; alcools, glycols, éthers de glycol; cétones; aldéhydes; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane; esters; diméthylformamide et diméthylacétamine; acétonitrile et propionitrile; pyridine; diméthylsulfone, diméthylsulfoxyde.

**|> Nomenclature des installations classées (Version 55 de juillet 2024, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite Seveso 3) :**

N° ICPE	Désignation de la rubrique	Régime Rayon
2630	Détergents et savons (fabrication de ou à base de) à l'exclusion des activités classées au titre de la rubrique 3410.	
	La capacité de production étant :	
a)	supérieure à 50 t/j	E
b)	Supérieure ou égale à 1t/j, mais inférieure ou égale à 50 t/j	D

Régime = A: autorisation ; E: Enregistrement ; D: déclaration ; S: servitude d'utilité publique ; C: soumis au contrôle périodique prévu par l'article L. 512-11 du code de l'environnement.

Rayon = Rayon d'affichage en kilomètres.



**SPADO NETTOYANT VITROCERAMIQUE ET INDUCTION 500ML - 015730**

---

PIC : Prior Informed Consent.

POP : Polluant organique persistant.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

SVHC : Substance of Very High Concern.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

WGK : Wassergefahrdungsklasse ( Water Hazard Class).

|> Modification par rapport à la version précédente